Humiliation d'un autiste : les surveillants d'un collège d'Aulnay-sous-Bois (93) suspendus

23/06/2018 à 11h50

Les faits de harcèlement scolaire concernent un élève sur 10 en France. Mais les adultes sont parfois responsables. Ce mercredi 20 juin, une vidéo a circulé sur les réseaux sociaux. On y voit un élève de 12 ans souffrant d'autisme moqué par les surveillants de son collège à Aulnay-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis. Une scène qui a choqué les autres élèves. *"Il a des problèmes mentaux, il a volé du pain et ne s'en est pas rendu compte. On voit plusieurs surveillants qui l'humilient. Après, il est en pleurs"*.

Formation et recrutement en question

Trois des surveillants mis en cause, qui ont pris leur fonction en septembre, ont été suspendus à titre conservatoire. Un problème se pose désormais : la question du recrutement et la formation des surveillants. *"Le recrutement se fait par le chef d'établissement. Sur la capacité à être recruté, sur le casier judiciaire, l'expérience en milieu scolaire, ou en tout cas l'encadrement de l'enfant"*, précise Régis Astruc, de la direction des services de l'éducation nationale de Seine-Saint-Denis. Le parquet de Bobigny s'est auto-saisi de l'affaire. Les parents du jeune garçon vont porter plainte.

www.francetvinfo.fr